

# L'écho

DES AMIS DE CEILLAC

---

## LE MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT

40 ans déjà ! 40 ans que « Les Amis de Ceillac » association créée par Philippe LAMOUR et Adrien BLES existe.

Honoré je suis de succéder à ces fondateurs ainsi qu'aux présidents qui ont su avec brio faire vivre cette belle aventure durant toutes ces années.

Heureux également, avec le nouveau Conseil d'Administration élu lors de notre dernière Assemblée Générale cet été, de poursuivre les projets en cours et d'en initier de nouveaux que nous vous présenterons dans les prochains numéros de « *L'écho* des Amis de Ceillac ».

En effet, nous avons entrepris de faire évoluer l'ancienne « Gazette de Ceillac » en diffusant dans cet « *écho* » des textes qui s'inscrivent dans l'objet même de notre association, à savoir « valoriser le patrimoine humain, bâti et naturel ». Pour nous y aider, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées de contenu et à nous proposer des projets en conformité avec la raison d'être de cette association.

Pour nous contacter facilement, une nouvelle adresse mail est à votre disposition :

[lesamisdeceillac@ceillac.com](mailto:lesamisdeceillac@ceillac.com)

Et n'oubliez pas, la preuve de la vitalité de notre association, c'est vous ! Soyons tous ambassadeurs de Ceillac ; une association ne vit que par le renouvellement des cotisations de ses adhérents et l'accueil de nouveaux membres ; un bulletin est joint à ce numéro pour renouveler votre adhésion si ce n'est pas déjà fait (merci à ceux qui l'ont déjà fait et à ceux qui vont le faire) et pour diffuser auprès de vos relations afin que notre association vive encore de longues et belles années !

Au plaisir de vous rencontrer à Ceillac.

*Didier BERTRAND*



## RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE CEILLAC 2015

Salle polyvalente Dimanche 9 août 2015

Le président André BLES accueille la cinquantaine d'adhérents présents et salue Christian GROSSAN, Maire de Ceillac.

L'association « Les Amis de Ceillac » fête ses 40 ans ; elle a vu le jour à l'initiative de Philippe LAMOUR en 1975 afin d'associer le plus grand nombre de Ceillaquins, de résidents et de touristes à la sauvegarde éclairée du patrimoine de la commune et de la mémoire collective de ses habitants.

Après comptage et vérification, 88 personnes sont présentes ou représentées à cette Assemblée.

### **Bilan 2014**

L'Assemblée est appelée à statuer sur l'activité 2014. Le président André BLES en fait le compte rendu.

Le remplacement du Christ de la place de l'église Saint-Sébastien. L'œuvre, offerte par Pierre MARROU, remplace une sculpture du même artiste de 1980. Elle a été suspendue au mur ouest de Sainte-Cécile. D'autre part, le Christ du XVIème siècle qui se trouvait à la chapelle des Pénitents a pris place sur un mur intérieur de l'église Saint-Sébastien.

Les feuillets généalogiques de l'exposition 2012, reliés, sont désormais consultables en Mairie.

Puis, Marie-Noëlle ROBIN fait le bilan de la "forte saison" de concerts 2014 et remercie Juliette CHABRAND et Claire MALBOS.

Bernard BUSSEY rappelle l'exposition Maurice MAILLARD qui a reçu quelque 1 300 visiteurs.

Geneviève MICHARD présente le bilan financier et explique les nouveautés ; opération blanche pour les concerts, réduction de la subvention municipale, évolution des placements.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.



### **L'avenir des Amis de Ceillac**

Bernard BUSSEY rend compte de la mission de réflexion sur le devenir des Amis de Ceillac qui lui a été confiée par l'AG 2014 et propose l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration. Des adhérents de l'Association, porteurs de projets précis, ont répondu à l'appel à candidature. Ils se proposent donc, après élection, de constituer un nouveau Conseil et s'engagent à mener à bien ces projets, s'inscrivant parfaitement dans les statuts de l'association; il s'avère donc inutile de changer la rédaction des statuts : " le but de l'association est la défense et la valorisation des patrimoines par une politique culturelle ambitieuse et dynamique ".

Le débat clarifie les points nécessaires, et précise que c'est principalement une recherche de synergie entre les activités estivales proposées par l'association qui guidera leur choix ; des concours extérieurs seront aussi sollicités dans des dossiers de restauration architecturale du patrimoine.

Le Conseil d'Administration sortant démissionne dans son ensemble. Les nouveaux candidats au CA se présentent :

Christian PERIGOT, René GERMAIN, François OHL, Didier BERTRAND, Françoise CHABRAND, Philippe ROBERT.

Les sortants qui se représentent :

Marie-Noëlle ROBIN, Juliette CHABRAND, Claire MALBOS, Bernard CAMES, et Geneviève MICHARD.

Les anciens présidents Emile GAUTHIER, Bernard BUSSE, André BLES, sont statutairement membres de droit de ce Conseil, ainsi que Raoul FARENIAUX, vice président honoraire.

L'Assemblée unanime, à une abstention près, élit le nouveau Conseil.

Un retour sur les projets amène Didier BERTRAND à préciser son point de vue sur les différentes façons de valoriser les patrimoines, humains, naturels et bâtis. Il souhaite à terme élargir l'offre à plusieurs manifestations dans l'année, dans plusieurs lieux, avec possibilité de participation des habitants, des résidents et des écoliers, faire appel à toutes les formes d'art possibles, établir un plan de communication. En accord avec Marie-Noëlle ROBIN, il envisage des résidences d'artistes et donne la réussite de "Jazz and Cheese" comme modèle. Si possible l'association recherchera des transversalités entre les différents projets menés. Il répond à quelques questions et souhaite à tous les Amis de Ceillac un bon anniversaire pour les quarante ans de l'association ; il rappelle que cette initiative est

précieuse, enviable, et doit être mise en valeur chaque fois que possible.

Les Amis de Ceillac bénéficient dorénavant d'une adresse de courriel : [lesamisdeceillac@ceillac.com](mailto:lesamisdeceillac@ceillac.com)

Christian GROSSAN assure l'association du soutien de la commune et déroge à la tradition qui voulait que le Maire présente lors de cette AG les projets communaux. Il invite chacun à lire les lettres d'information désormais publiées de façon régulière et qui donnent une information exhaustive de l'activité municipale et de la vie de la commune (lettre consultable en ligne et disponible également sous format papier).

Le nouveau Conseil d'Administration des Amis de Ceillac, réuni après l'Assemblée Générale, définit les missions comme suit :

pour le Bureau :

Président : Didier BERTRAND

Secrétaire : René GERMAIN

Trésorier : Christian PERIGOT

forment le Conseil :

Politique de développement et financements : François OHL

Concerts : Marie-Noëlle ROBIN, Juliette CHABRAND et Claire MALBOS

Projet Espace culturel : Françoise CHABRAND et Didier BERTRAND

Expositions estivales et politique culturelle : Didier BERTRAND, Bernard BUSSE et Chantal BERTRAND (consultante)

Projet chapelle Saint-Barthélémy du Hameau du Thioure : Geneviève MICHARD.

Communication : Bernard BUSSE, Bernard CAMES, Philippe ROBERT et Chantal BERTRAND

Et bien entendu André BLES, Emile GAUTHIER, Raoul FARENIAUX en ressources supplémentaires selon les sujets.

Le Conseil d'Administration s'est ensuite réuni le 21 août 2015.

Des « pôles » de travail sont constitués ou renouvelés, chaque membre portant un ou plusieurs projets pour le bon fonctionnement du Conseil.

Les activités estivales de l'association sont reconduites pour 2016 : les musicales du Jeudi et une exposition à l'église Sainte-Cécile (et éventuellement dans d'autres lieux du village).

Le Conseil revient sur les projets mis en réflexion :

- création d'un espace culturel au village : proposition de Françoise CHABRAND ; réflexion à poursuivre avec Didier BERTRAND et André BLES.
- la chapelle Saint-Barthélémy du Hameau du Thioure : coordination : Geneviève Michard.
- réfection de la fontaine du quartier de Lou Sarret.

Pour avancer sur ces projets, le Conseil pense que des partenariats peuvent être noués et des moyens extérieurs trouvés.

D'autres projets ont été proposés et feront l'objet d'un complément d'information préalable avant d'être étudiés.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu en décembre 2015 au cours de laquelle la planification des manifestations / actions 2016 sera étudiée.



### L'ÂME DU BOIS À SAINTE-CÉCILE

Cette année encore, et comme depuis 10 ans, Jacqueline et Bernard BUSSE ont proposé tant aux Ceillaquins qu'aux vacanciers une très belle exposition visitée par plus de 1 400 personnes. Le bois en était le matériau conducteur.

En entrant, nous pouvions admirer les très belles photos d'écorces de Myriam WETZSTEIN, fragments naturels photographiés au plus près du détail qui nous transportaient dans de véritables paysages.

Entre tableau et sculpture, le travail d'Antonius DRIESSENS étonnait par son relief. Comment ces aplats réalisés à partir de bois naturels ou brunis, flottés ou encore carbonisés, dont certaines pièces avaient été au préalable récupérées à Ceillac nous faisaient passer de la 2D à la 3D ?

En présentant un atelier complet de menuisier constitué d'outils ayant appartenu à son grand-père et son grand-oncle, utilisés des milliers de fois par des mains d'homme et entretenus avec soin, Jeannot MEISSIMILLY nous transmettait un peu de l'âme de ce travail du bois.



Trois artistes ayant déjà exposé dans ce lieu magnifique ont accroché quelques œuvres dans le chœur. Didier MICHAULT a présenté quatre miniatures, annexes de son Evangile selon Saint Luc calligraphié et enluminé, Maurice MAILLARD quelques-unes de ses gravures et SUCCA des bois gravés.

Plusieurs pistes sont aujourd'hui



explorées afin d'organiser l'été prochain une nouvelle exposition cohérente avec les précédentes et permettant une valorisation mutuelle du lieu et des œuvres.

*Chantal BERTRAND*

### **LES CORVEES**

L'été dernier, sur la porte de la Mairie, on pouvait lire la note suivante : « Une corvée est organisée pour le nettoyage du cimetière. Si vous avez un peu de temps, rendez-vous sur place dimanche 12 juillet à 7h. Merci de vous munir de matériel de jardinage et encore merci de votre participation. »

Cette affiche a interpellé quelques touristes, surpris que les corvées existent encore à Ceillac.

En fait l'institution des corvées existe depuis très longtemps. Bien que n'ayant jamais fait partie de la république des Escartons, dès le 14<sup>ème</sup> siècle, l'Archevêché d'Embrun dont dépendait Ceillac, avait octroyé une charte dans laquelle étaient consignés ses droits. Dans cette dernière, on trouvait, entre autre, un règlement de police instaurant des corvées : entretien des canaux d'arrosage, des chemins muletiers, vicinaux, ruraux, etc...

La corvée la plus importante était la remise en service des nombreux canaux d'arrosage dès le printemps.

Du fond de la vallée du Cristillan, (de la cabane des Douanes, le secteur des prises, le grand vallon, le Bois noir, jusqu'au Villard) et de la vallée du Mélézet (des près du vallon de Tronchet, d'Albert, Miroir, la Riaille, le Mélézet jusque dans la plaine de la Chalp), ils représentaient des kilomètres d'entretien annuel. Le curage était effectué par les propriétaires concernés par l'irrigation de leurs minuscules parcelles. Tous les intéressés devaient participer obligatoirement et gratuitement.

La corvée d'entretien des canaux à proximité du village a perduré jusqu'à la création de l'arrosage par aspersion à l'initiative de la mairie de Ceillac en 1981.

Cependant, un seul canal reste encore en corvée actuellement, celui du Cheynet dont la prise d'eau se situe au-dessus du 2<sup>ème</sup> barrage, situé sur le

torrent du Cristillan jusqu'à l'ancien réservoir d'eau qui se trouve 200 m au-dessus du secteur des Tourres. Ce qui permet d'alimenter l'arrosage par aspersion de toute la plaine de Ceillac. Cet entretien est dévolu aux derniers agriculteurs, sous la responsabilité de la mairie.

Depuis quelques années, la société de chasse « Le Chamois de Sainte-Anne » organise aussi une corvée que tout chasseur doit assurer : balisage des réserves de chasse, dépôt de pierre à sel en altitude pour les ongulés, restauration de certains passages délicats sur les secteurs de chasse, etc.

Le recours aux corvées est un moyen de mobiliser la population pour une cause collective et de ressouder les liens sociaux. Un moment convivial partagé par les bénévoles, heureux de donner un peu de temps et d'effort à leur communauté.

*Jean MEISSIMILLY*



### **LES MUSICALES DU JEUDI**

Cette année encore, les Musicales du Jeudi ont proposé neuf beaux concerts, très variés, qui ont rallié les suffrages des auditeurs.

La saison s'est ouverte et refermée sur des chœurs d'enfants : la Manécanterie Saint-Jean de Colmar et les Chœurs de la cathédrale de Grenoble. Ces enfants dont les voix cristallines ont résonné avec bonheur sous les voûtes de l'église nous ont enchantés.

Toujours beaucoup de succès pour François Daudet avec sa fille Mélisande qui pour offrir au public un son de qualité a utilisé son cachet pour louer un piano « digne de ce nom ». Il a également accompagné le trompettiste Baptiste Berlaud.

Divers instruments se sont succédés : la harpe de Juliette Commeaux, la guitare de Jean-Marc Soro, les clarinettes des Déshanchés, la flûte traversière d'Alain Daboncourt et les poèmes de Pierre Ravion.

Les artistes apprécient la qualité du public de Ceillac, connaisseur et chaleureux, l'acoustique de l'église et la convivialité de ceux qui les reçoivent. Ils aiment aussi les liens qu'ils tissent avec les bénévoles qui leur offrent le gîte et le couvert.

Un grand merci à tous ceux de bonne volonté sans qui ces concerts ne pourraient avoir lieu : caissière, technicien, logeur, cuisinier. Merci aussi à la Mairie de Ceillac qui fait tout pour nous faciliter les choses ainsi qu'aux employés de la Mairie et du Comité des Fêtes pour leur aide souriante et efficace. Merci enfin à la Communauté Chrétienne de Ceillac et au Père Félix CAILLET qui nous permettent d'accueillir les concerts en l'Eglise Saint-Sébastien, tellement appréciée des musiciens et des spectateurs.

Rendez-vous l'été prochain pour de nouveaux beaux moments.

*Marie-Noëlle ROBIN*

## MA RECETTE PREFEREE : MOELLEUX AU CHOCOLAT

125 g de chocolat noir à 70 %  
3 cuiller à soupe de lait  
125g de beurre coupé en petits morceaux  
125g de sucre  
2 œufs  
½ cuiller à café de sel  
1 cuiller à soupe bombée de farine

Battre les blancs d'œuf et le sel en neige.

Faire fondre au bain marie le chocolat et le lait.

Quand il est fondu, à feu très doux, rajouter le beurre et mêler jusqu'à ce que le mélange soit homogène.

Ajouter le sucre.

Hors du feu, les jaunes d'œuf un à un et la farine tamisée.

Verser cette préparation sur les blancs d'œufs et incorporer délicatement.

Mettre dans un moule à manquer tapissé de papier aluminium et

enfourner à four froid, de préférence en chaleur tournante, à 150°, pour 20 mn. Vérifier la cuisson en piquant le centre du gâteau avec une lame, cela doit presque accrocher pour qu'il soit bien moelleux.

Retourner le gâteau chaud sur un plat en laissant l'alu pour qu'il refroidisse doucement et ne sèche pas. Le moelleux s'affaisse c'est normal.

Délicieux nature, il peut être accompagné de coulis de framboise, crème anglaise, glace, chantilly...

### **AIDEZ-NOUS**

à enrichir « l'écho des Amis de Ceillac » en nous faisant parvenir des articles pouvant s'insérer dans nos différentes rubriques à : [lesamisdeceillac@ceillac.com](mailto:lesamisdeceillac@ceillac.com).

Des illustrations sont également les bienvenues.



Les Amis de Ceillac, Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de Briançon le 18 Septembre 1975, enregistrée sous le n° W051001605, Siège social : Mairie – Place Philippe Lamour - 05600 Ceillac

*Bulletin d'adhésion - 2015-2016*  
**LES AMIS DE CEILLAC**

M ou Mme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse à Ceillac (si vous en disposez) \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

(J'accepte de recevoir des documents et courriers de l'Association des Amis de Ceillac sur cette adresse mail)

**COTISATION**

Cotisation 15 € x \_\_\_\_\_ + Don \_\_\_\_\_ = Total \_\_\_\_\_

Payé le \_\_\_\_\_ Chèque  Espèces

Souhaite recevoir un reçu fiscal Oui  Non



Les Amis de Ceillac, Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de Briançon  
le 18 Septembre 1975, enregistrée sous le n° W051001605  
Siège social : Mairie – Place Philippe Lamour - 05600 Ceillac